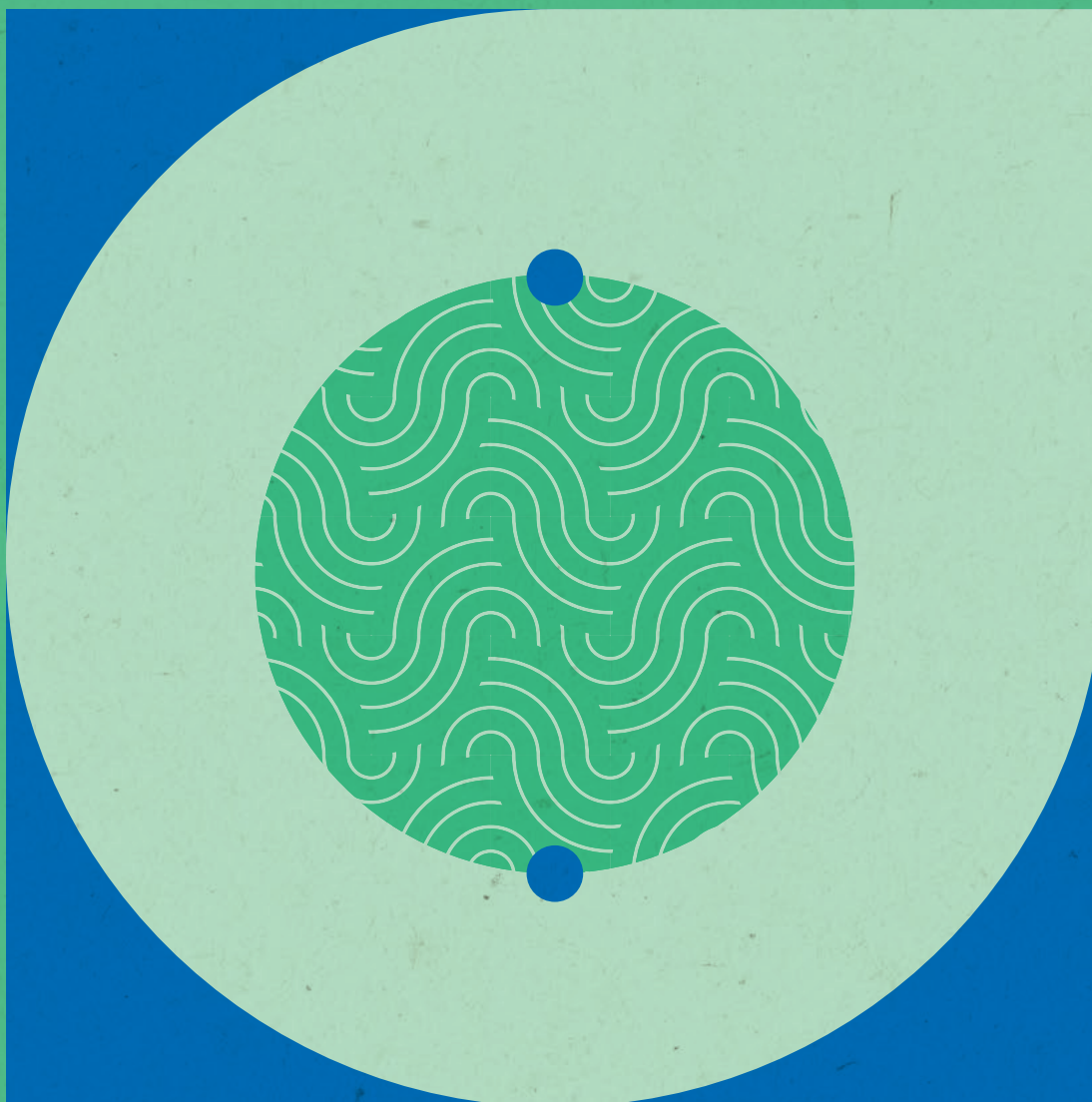


Rapport annuel 2022



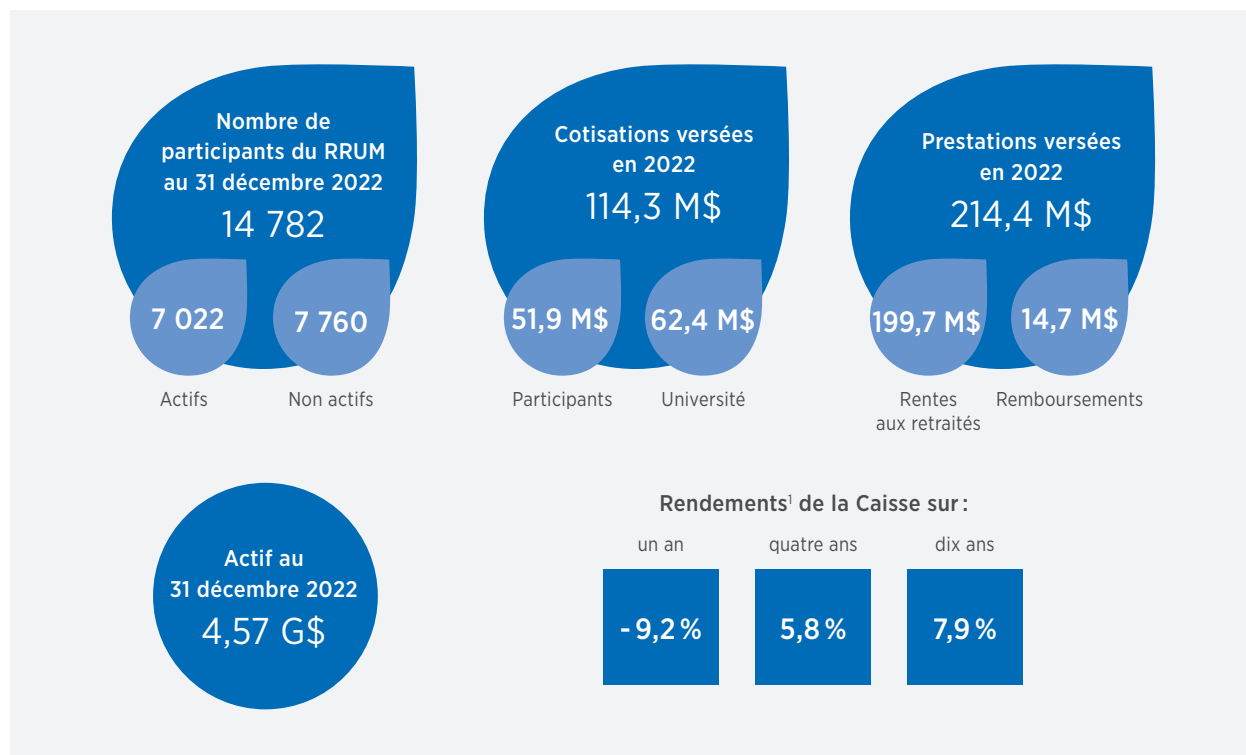
Régime
de retraite **RUM**

Université 
de Montréal

Table des matières

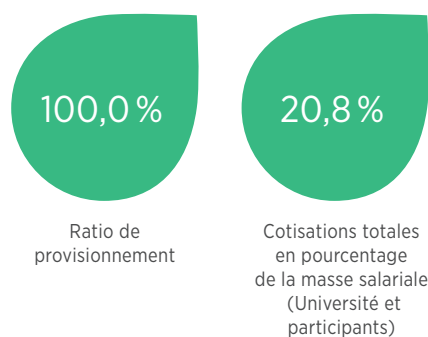
- [03](#) Faits saillants 2022
- [04](#) Modifications apportées
au Règlement
- [05](#) Évolution de la
participation
- [08](#) Placements et évolution
de l'actif
- [13](#) Investissement responsable
- [18](#) Situation financière
- [20](#) Comité de retraite
- [22](#) Comité de placement
- [23](#) Comité de vérification
- [25](#) Administration du Régime
- [26](#) Liste des principaux titres
au 31 décembre 2022

Faits saillants 2022



Situation financière en date de la dernière évaluation actuarielle (31 mai 2022) :

- Valeur actuarielle de l'actif net : 4 589 M\$
- Réserve pour écarts défavorables : - 317 M\$
- Valeur compte général : 4 272 M\$
- Valeur actuarielle des prestations constituées : - 4 270 M\$
- Surplus : 1,6 M\$



¹Les rendements sur les périodes de plus d'un an sont des rendements annualisés.

Modifications apportées au Règlement

Aucune modification n'a été apportée au Règlement du Régime de retraite en 2022.

Vous pouvez consulter le Règlement du Régime de retraite en vigueur au 1^{er} janvier 2021, les textes des modifications et les avis aux participants des récentes années :

rrum.umontreal.ca/le-rrum/reglements/.

Évolution de la participation

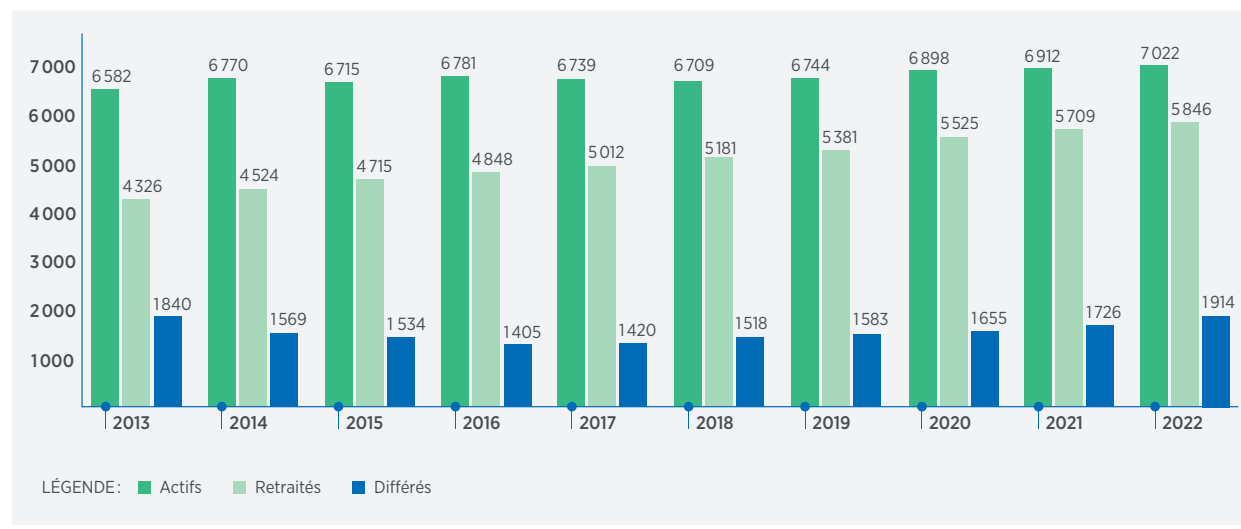
Le nombre de participants actifs est passé de 6 912 au 31 décembre 2021 à 7 022 au 31 décembre 2022, une augmentation de 110 participants. Cette augmentation s'explique par un nombre plus important de nouveaux participants en 2022 (852), malgré un nombre élevé de départs à la retraite et autres cessations. Le nombre de retraités est passé de 5 709 au 31 décembre 2021 à 5 846 au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 137 retraités. Le nombre total de participants était de 14 782 au 31 décembre 2022.

RÉCONCILIATION DE LA PARTICIPATION

	2022	2021
Nombre de participants actifs au début de l'année	6 912	6 898
Nouveaux adhérents et réactivation de dossiers	852	656
Retraites et décès au cours de l'année	(221)	(231)
Autres cessations de participation active	(521)	(411)
Nombre de participants actifs à la fin de l'année	7 022	6 912
Retraités	5 846	5 709
Retraites différées	1 914	1 726
Nombre de participants actifs et non actifs à la fin de l'année 2022	14 782	14 347

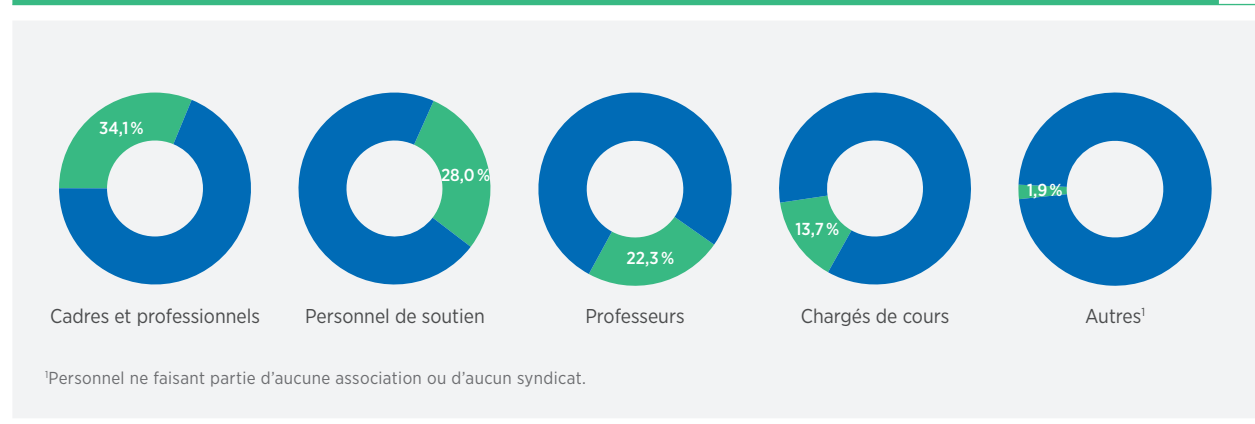
La proportion des retraités sur le nombre total de participants est en augmentation depuis plusieurs années. Elle est passée graduellement de 31% en 2010 à 40% depuis quelques années.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION

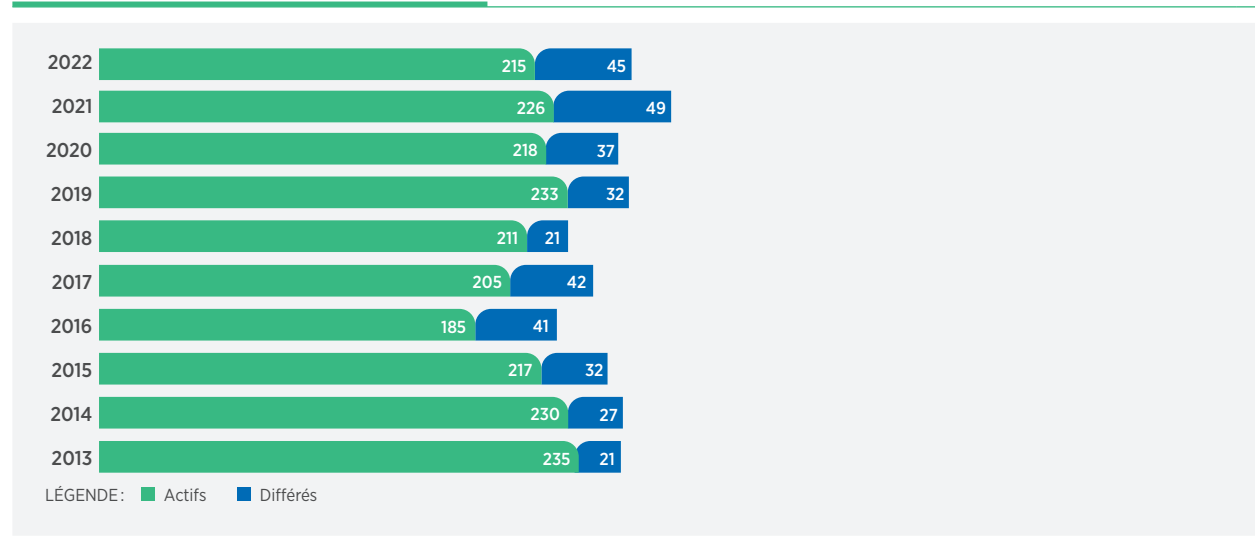


RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ACTIFS PAR GROUPE D'EMPLOYÉS

La répartition des 7 022 participants actifs entre les différents groupes d'employés de l'Université était la suivante au 31 décembre 2022 :

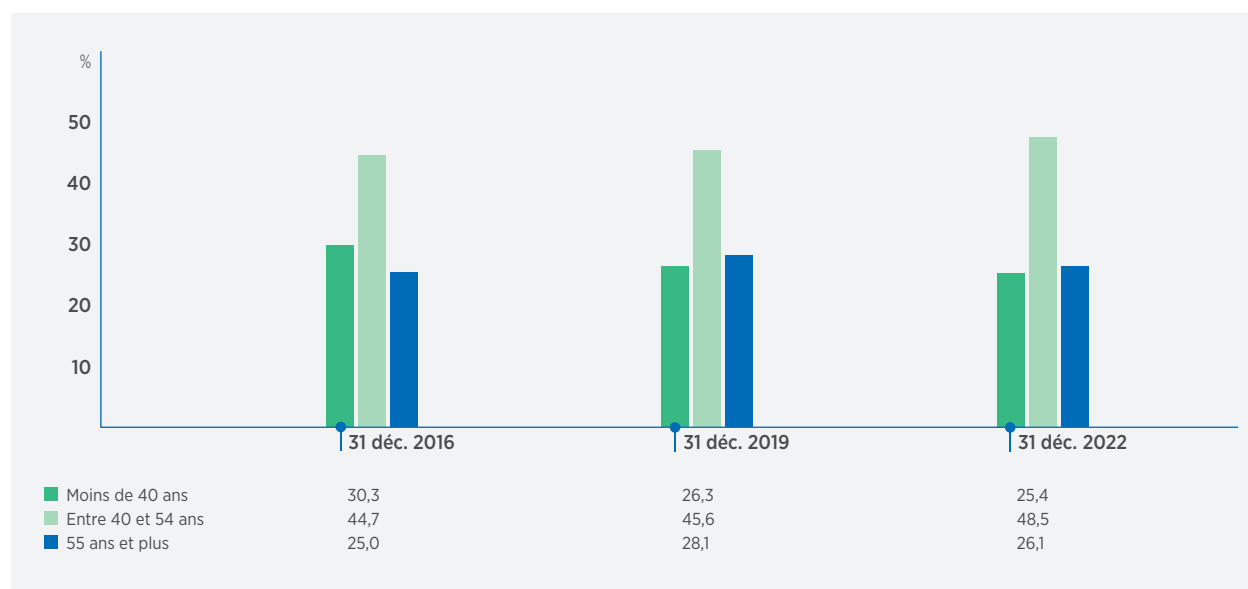


ÉVOLUTION DES DÉPARTS À LA RETRAITE



RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ACTIFS PAR GROUPE D'ÂGE

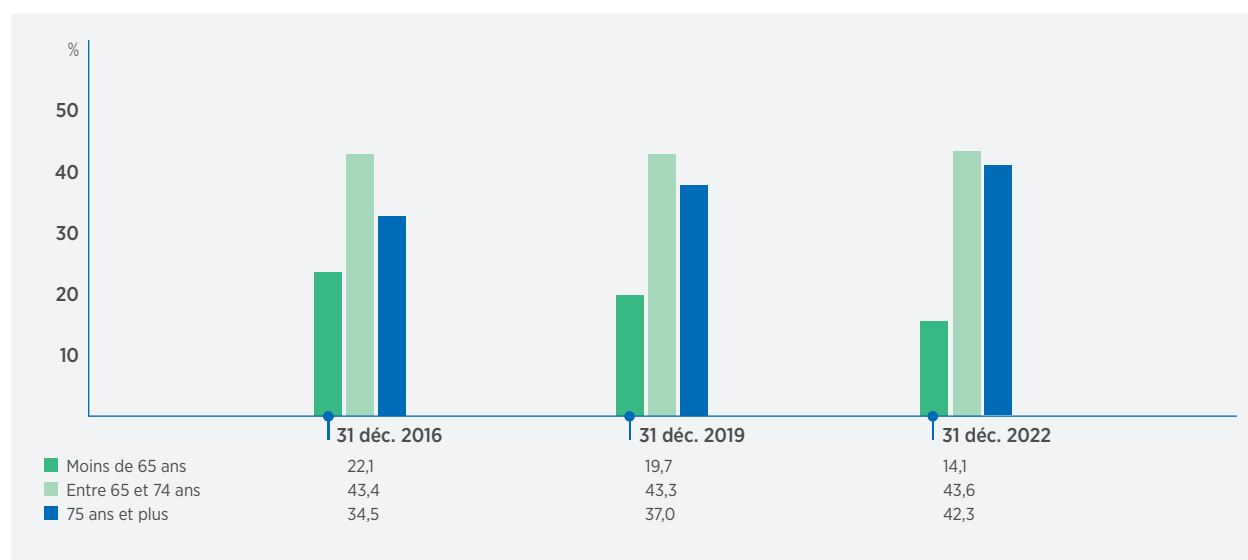
(en pourcentage)



L'âge moyen des participants actifs oscille autour de 46 ans depuis 2005 et a augmenté graduellement jusqu'à 47,6 ans en 2019 et cet âge moyen s'est stabilisé depuis. L'âge moyen au 31 décembre 2022 était de 47,5 ans.

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS RETRAITÉS PAR GROUPE D'ÂGE

(en pourcentage)



Au 31 décembre 2022, on observe que la proportion des retraités de plus de 65 ans était de 86 % et que celle des retraités de plus de 75 ans était de 42 %. L'âge moyen des retraités était de 74 ans au 31 décembre 2022 alors qu'il était de 70 ans il y a 10 ans. L'âge moyen des nouveaux retraités se situait autour de 62 ans depuis 2010 alors qu'il était de 63,8 ans au 31 décembre 2022.

Placements et évolution de l'actif

Dans des conditions de marchés difficiles, la Caisse a enregistré un rendement négatif pour la première fois en dix ans. Il est cependant supérieur à celui de son portefeuille de référence sur un an, quatre ans et dix ans². Ce portefeuille de référence, dont les rendements peuvent varier grandement d'une année à l'autre, est fondé sur une vision à long terme: contribuer à assurer la sécurité des prestations, à minimiser la volatilité des cotisations et à les maintenir à un niveau acceptable.

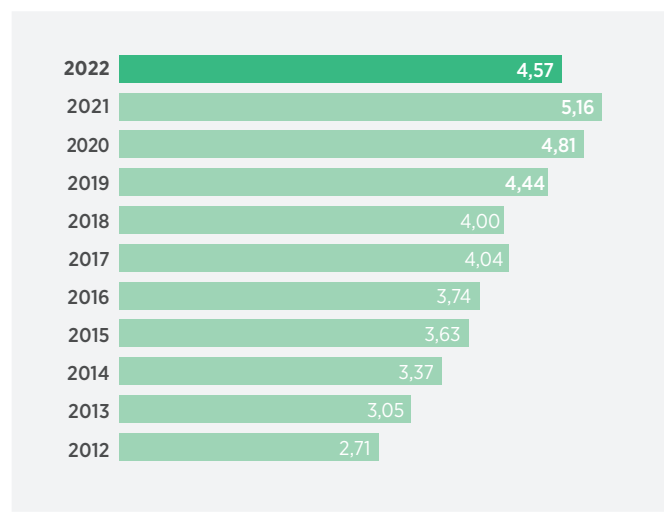
RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en pourcentage)

	1 an	4 ans	10 ans
Rendements RRUM	-9,2	5,8	7,9
Rendements portefeuille de référence	-12,2	5,1	6,6
Valeur ajoutée	3,0	0,7	1,3

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE

(en milliards de dollars)



² Nets des frais de placements en immobilier privé, *hedge funds*, placements privés et infrastructure. Les autres frais de gestion représentaient, en % de l'actif moyen annuel, 0,25 % pour l'année 2022, 0,26 % en moyenne pour la période de 4 ans et 0,26 % en moyenne pour la période de 10 ans.

RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE

Année	Rendement annuel (%)	Rendement annualisé (%)								
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
2022	-9,22	-0,32	3,35	5,78	4,88	5,82	5,77	6,31	7,11	7,92
	-12,24	-2,03	1,59	5,06	3,86	4,66	4,90	5,29	6,16	6,57
2021	9,46	10,27	11,31	8,73	9,12	8,50	8,73	9,35	10,01	
	9,36	9,29	11,55	8,32	8,42	8,06	8,06	8,72	8,90	
2020	11,08	12,25	8,49	9,03	8,31	8,61	9,33	10,08		
	9,23	12,66	7,98	8,18	7,80	7,85	8,63	8,84		
2019	13,43	7,22	8,36	7,63	8,12	9,04	9,94			
	16,20	7,36	7,83	7,45	7,58	8,53	8,79			
2018	1,34	5,91	5,76	6,84	8,18	9,36				
	-0,81	3,88	4,68	5,52	7,06	7,60				
2017	10,68	8,04	8,73	9,96	11,04					
	8,79	7,54	7,72	9,12	9,36					
2016	5,46	7,77	9,73	11,14						
	6,30	7,19	9,23	9,51						
2015	10,14	11,93	13,09							
	8,09	10,73	10,60							
2014	13,74	14,60								
	13,43	11,87								
2013	15,47									
	10,33									

LÉGENDE: ■ Rendement de la Caisse □ Rendement du portefeuille de référence

Contexte de marché

Dès le début 2022, les marchés boursiers, qui avaient atteint des sommets historiques en fin 2021, ont commencé à chuter alors que l'inflation continuait d'augmenter et que les tensions entre la Russie et l'Ukraine s'intensifiaient.

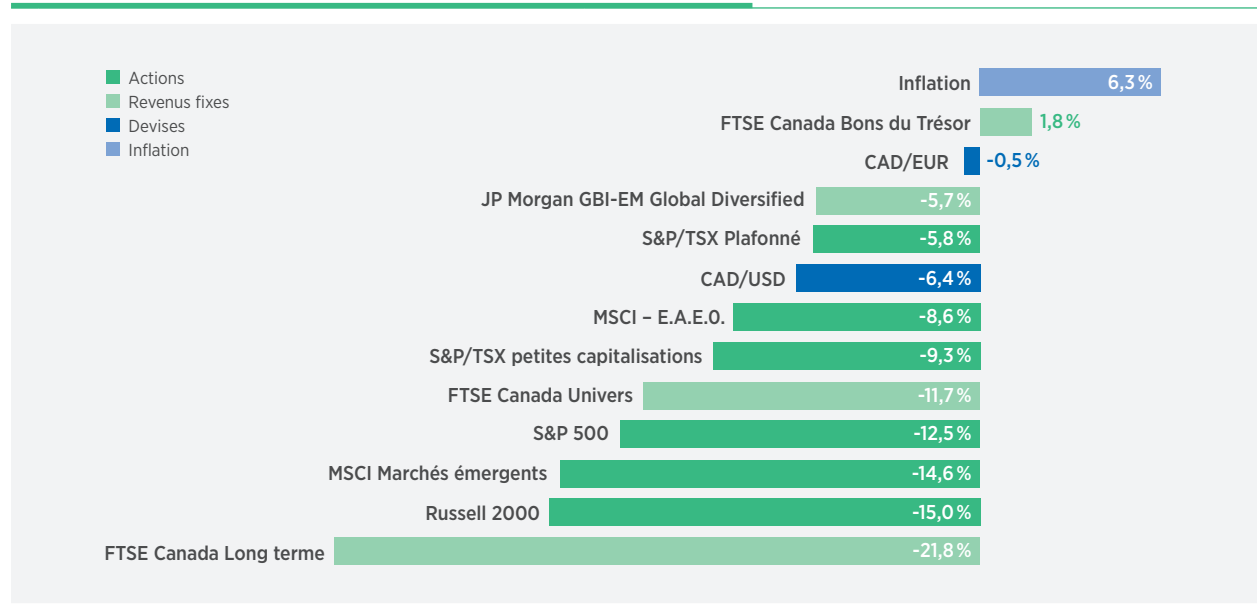
En réponse à la forte hausse de l'inflation à l'échelle mondiale exacerbée par les conflits géopolitiques et les enjeux du côté des chaînes d'approvisionnement et du marché du travail, les banques centrales ont augmenté leur taux d'intérêt de façon prononcée. Ainsi, sur un an, la Banque du Canada a fait passer son taux de 0,25 % à 4,25 %. Dans ce contexte, les indices obligataires canadiens ont livré des résultats négatifs, les titres à long terme étant particulièrement éprouvés avec un rendement de -21,8 %.

Les marchés boursiers ont aussi été marqués par une correction sévère. Ainsi, le marché boursier américain (S&P 500) a enregistré un rendement de -18,1% en dollars américains (-12,5% en dollars canadiens). Le marché boursier canadien a offert une meilleure résistance avec un rendement de -5,8% (S&P/TSX). Durant l'année, il y a eu d'importantes divergences entre les différents secteurs des marchés boursiers. Par exemple, au Canada, le secteur de la technologie enregistrait un rendement d'environ -52% alors que celui de l'énergie était de 31%. Les titres de style valeur ont surperformé de façon importante les titres de style croissance. Des divergences marquées entre les différents secteurs des marchés boursiers ont aussi été enregistrées aux États-Unis. Les marchés développés internationaux et émergents ont aussi enregistré des rendements négatifs.

Pendant l'année, le huard s'est déprécié de 6,4% face au dollar américain et de 0,5% par rapport à l'euro.

RENDEMENT D'INDICES DE MARCHÉS ET D'INDICATEURS EN 2022

(en % – dollars canadiens)



Analyse du rendement 2022

Le rendement obtenu en 2022 est de -9,2%. Les portefeuilles d'actions, d'obligations et de placements privés ont enregistré des rendements négatifs alors que les portefeuilles d'actifs réels (immobilier et infrastructure) généraient des rendements positifs. Ces placements, qui ont vu leur poids augmenter respectivement de 1% et 2% lors de la dernière revue du portefeuille de référence, permettent une diversification accrue, tout en offrant une certaine protection face à l'inflation. Ces attributs se sont avérés utiles dans le contexte atypique de 2022.

Le rendement obtenu excède de 3% celui du portefeuille de référence qui s'établit à -12,2%. Cette surperformance s'explique principalement par la sous-pondération de la stratégie de superposition obligataire et la valeur ajoutée au sein des actifs réels et des actions américaines.

RENDEMENTS DU RRUM PAR CLASSE D'ACTIFS

(en dollars canadiens)

Classe d'actifs	Poids au 31 décembre 2022 (%)		Rendement 1 an (%)	
	Portefeuille de référence	Réel	Indices de référence	RRUM
Actions canadiennes	11,0	11,1	-6,4	- 6,8
Actions américaines	12,0	10,7	-13,8	-9,2
Actions internationales	14,0	13,3	-10,2	-11,6
Obligations Univers	7,5	7,2	-11,7	- 11,7
Obligations Long Terme	20,0	18,7	-21,8	-19,9
Obligations à rendement réel	5,0	4,9	-14,3	-13,6
Obligations de marchés émergents	5,0	5,2	-5,7	-3,6
Placements privés	6,0	6,1	-9,9	-9,9
Infrastructure	8,0	7,7	-0,2	14,1
Immobilier et terres agricoles/forestières	10,0	10,2	0,4	10,8
Encaisse discrétionnaire	1,5	5,0	1,8	1,6
Portefeuille total	100,0	100,0	-12,2	-9,2*
Superposition obligataire	7,0	0,0	-24,0	-19,1
Superposition de crédit	5,0	7,9	1,8	1,9

* Le rendement total comprend les activités de sélection de gestionnaire et de titres, de répartition d'actifs, de superposition obligataire et de crédit et de gestion du risque de taux de change.

Gestionnaires de portefeuille et répartition géographique des placements

Le choix des titres individuels est effectué par les différents gestionnaires de portefeuille dans le cadre des mandats que le Comité de placement leur a confiés. Au 31 décembre 2022, on comptait 21 gestionnaires qui se partageaient près de 50 mandats, dont plus de la moitié sont en placements privés, infrastructure et immobilier.

Le principal gestionnaire, Addenda Capital, avait sous gestion 14,4 % des actifs de la Caisse dans un mandat d'obligations canadiennes à long terme en gestion active. Fiera Capital suit en deuxième position avec 11,5 % des actifs de la Caisse sous gestion avec deux mandats obligataires en gestion active : un mandat d'obligations canadiennes Univers et un mandat d'obligations d'infrastructure à long terme. L'implantation de la couverture du risque de change liée au dollar américain, le rééquilibrage de l'actif et la superposition obligataire et de crédit sont effectuées par la Direction de la gestion des placements, conformément aux modèles adoptés par le Comité ou selon ses décisions.

La liste des gestionnaires est présentée à la page 25.

RÉPARTITION DE L'ACTIF NET PAR GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE REPRÉSENTANT PLUS DE 5 % DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2022



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(% de la valeur marchande des placements)

Canada	48,3
États-Unis	33,2
Pays développés (excluant É.-U. et Canada)	10,1
Pays émergents	8,4

La liste des principaux titres détenus dans le portefeuille est présentée aux pages 26 à 29.

Analyse de l'évolution de l'actif

Contrairement aux neuf années précédentes durant lesquelles les activités de placements avaient un solde positif et généraient plus de 3 milliards de dollars, le solde est négatif en 2022 (-473,5 millions de dollars). Quant aux flux monétaires, comme durant les neuf dernières années, ils ont été négatifs en 2022 (-107,9 millions de dollars), signe de la maturité du RRUM.

Actif au début de l'année 2021 (en milliers de dollars)	5 156 305
Revenus de placement	94 698
Variation de la juste valeur des placements	(568 228)
Activités de placement	(473 530)
Cotisations et transferts	121 681
Prestations versées aux retraités	(199 707)
Remboursements et transferts	(14 722)
Frais d'administration et de gestion des placements	(15 119)
Contributions nettes	(107 867)
Diminution nette	(581 397)
Actif à la fin de l'année	4 574 908

Vous pouvez consulter les états financiers du Régime de retraite au 31 décembre 2022 :

rrum.umontreal.ca/informations-financieres/etats-financiers-verifies/.

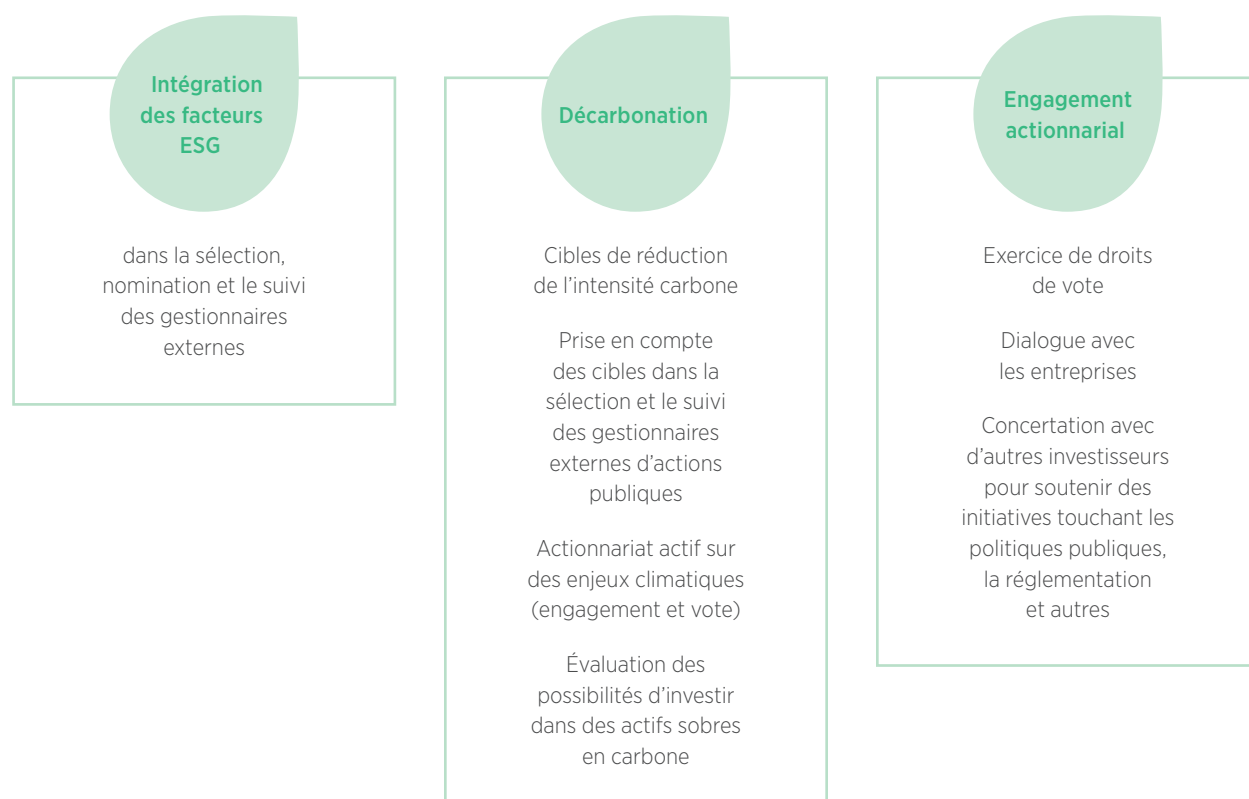
Investissement responsable

Le RRUM souscrit à la définition de l'*investissement responsable* formulée par les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI) : *l'investissement responsable est une stratégie et une pratique d'investissement visant à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux décisions d'investissement*

*et aux activités d'actionnariat actif*³. Un large éventail de considérations d'ordre financier et autres sont pertinentes aux décisions d'investissement.

Les trois principaux leviers d'actions de la Politique en matière d'investissement responsable (la Politique) sont :

Leviers d'action



³ « We define responsible investment as a strategy and practice to incorporate environmental, social and governance (ESG) factors in investment decisions and active ownership »
(An Introduction to responsible investment: policy, structure and process, unpri.org/investment-tools/introductory-guides-to-responsible-investment).

Intégration des facteurs ESG

Les facteurs ESG sont intégrés dans la sélection, la nomination⁴ et le suivi des gestionnaires externes, en tenant compte notamment de la nature des mandats, des véhicules de placements et des caractéristiques des différentes catégories d'actifs. Les pratiques des gestionnaires externes sont examinées selon le cadre général suivant⁵ :

Cadre d'investissement responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Politique/approche d'investissement responsable et d'exercice des droits de vote (lorsqu'applicable) • Adhésion aux PRI • Encadrement des activités d'investissement responsable (IR) (gouvernance, responsabilités, mise en pratique) • Ressources internes et externes dédiées • Formation du personnel
Processus d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des facteurs ESG (matérialité des facteurs ESG) • Intégration des facteurs ESG dans le processus décisionnel • Positionnement par rapport aux risques climatiques • Suivi et dialogue actionnarial après l'investissement • Performance ESG et empreinte carbone du portefeuille (actions et obligations <i>corporatives</i> seulement) • Incidents et enjeux ESG dans le portefeuille, stratégies d'escalade lors du dialogue actionnarial (suivi mandats actions et obligations seulement)
Communication et implication	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports publics • Rapports internes • Collaboration/participation à des initiatives d'IR • Promotion des meilleures pratiques (associations, événements de l'industrie); rayonnement dans l'industrie

Ce sont 100 % des actifs du RRUM qui sont gérés par des gestionnaires signataires des PRI, alors que le pourcentage était de 98 % en 2021.

Pour les mandats d'actions et d'obligations gérés activement, soit 56 % de l'actif sous gestion, la Politique requiert que les gestionnaires externes produisent un rapport annuel couvrant l'évolution de leurs pratiques d'investissement responsable et les enjeux à signaler dans leurs mandats au cours de l'année. L'analyse de ces rapports indique que ces

gestionnaires progressent dans l'intégration des facteurs ESG. Il demeure toutefois des écarts tangibles entre ces gestionnaires en ce qui concerne la profondeur de leurs pratiques d'investissement responsable.

La performance ESG du portefeuille total d'actions du RRUM (soit l'ensemble des mandats en gestion active et passive, représentant 29 % de la Caisse) est égale à celle de l'indice de référence de la politique. Le portefeuille obtient une cote globale de A⁶ (cote maximale possible AAA).

⁴ Pour les mandats ségrégués, à partir de la date d'entrée en vigueur de la Politique, soit le 1^{er} février 2022.

⁵ Ce cadre est davantage représentatif pour les actifs publics (actions et revenu fixe).

⁶ La cote est inférieure à celle obtenue en 2021 (AA) en raison d'un changement dans la méthodologie de MSCI pour le calcul de la performance ESG d'un portefeuille.

Réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille total d'actions

Le Comité de retraite a adopté en 2020 un objectif de réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP) du portefeuille total d'actions (mesurée en t éq. CO₂/M\$ de revenus).

Mesure	Objectif	Résultats 2022
ICMP, mesurée en t éq. CO ₂ /M\$ de revenus	Réduction de 35 % de l'ICMP du portefeuille d'actions d'ici 2030 par rapport à 2019 Cible intérimaire de 20 % pour 2025	Réduction de 25 % par rapport à 2019

Au 31 décembre 2022, l'ICMP du portefeuille total d'actions est inférieure de 25 % par rapport à 2019. Toutefois, de 2021 à 2022, l'ICMP a augmenté de 12 %. Cette augmentation s'explique par le remplacement d'un mandat d'actions internationales à plus faible ICMP par un qui affiche une ICMP plus élevée. Malgré une ICMP plus élevée que celle de son prédécesseur, le gestionnaire du nouveau mandat intègre les informations sur les objectifs net-zéro et les stratégies de décarbonation des entreprises dans ses prévisions et ses modèles d'évaluation et met à profit les résultats de

sa recherche pour encourager les entreprises à poursuivre des objectifs et des stratégies net-zéro qui devraient améliorer leur position concurrentielle et leur potentiel de bénéfices à long terme.

Deux autres mesures sont également calculées pour le portefeuille total d'actions : les émissions totales de carbone attribuables aux portefeuilles (portée 1 et 2) et l'empreinte carbone.

MESURES D'ÉMISSIONS CARBONE DU PORTEFEUILLE TOTAL D' ACTIONS

Mesures	2022	2021	2020	2019				
Émissions carbone (milliers t éq. CO ₂)	150,6	130,8	194,4	217,7				
Empreinte carbone (t éq. CO ₂ /million de dollars US investis)	152,3	91,0	140,6	171,5				
Intensité carbone moyenne pondérée (t éq. CO ₂ /million de dollars US revenus)	184,8	164,9	174,8	247,1				
				↓				
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cible 2025</th> <th>Cible 2030</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>197,7</td> <td>160,6</td> </tr> </tbody> </table>	Cible 2025	Cible 2030	197,7	160,6
Cible 2025	Cible 2030							
197,7	160,6							

Les données sur les émissions carbone sont fournies par MSCI ESG Research LLC 2023. Les émissions carbone d'une entreprise correspondent à ses émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes (portée 1 et 2) converties t éq. CO₂ tel que défini dans le protocole sur les GES. Les instruments financiers dérivés sont exclus du calcul des mesures d'émissions carbone. L'encaisse est incluse (à l'exception de l'année 2019). Les données sur les émissions carbone et les revenus des entreprises sont, en grande majorité, en retard d'une année par rapport à la date d'évaluation des portefeuilles. Les revenus des entreprises et les actifs sous gestion sont exprimés en dollars américains. En 2022, les données étaient disponibles pour 93 % de la valeur marchande du portefeuille total d'actions cotées. Il est important d'user de prudence dans l'interprétation des résultats. Il faut noter que l'empreinte carbone (t éq. CO₂/million de dollars US investis) est sensible aux changements dans la valeur marchande du portefeuille.

Engagement actionnarial

L'engagement actionnarial se concrétise principalement par l'exercice du vote aux assemblées d'actionnaires et par le dialogue avec les entreprises sur des enjeux climatiques à travers la participation du RRUM au Réseau universitaire pour l'engagement actionnarial (UNIE).

Exercice des droits de vote

L'exercice des droits de vote par procuration permet aux actionnaires d'influencer positivement les entreprises dans lesquelles ils investissent. Les lignes directrices du RRUM reposent sur trois grands principes : la transparence, l'imputabilité et la rentabilité à long terme.

En 2022, le RRUM a voté sur 5 077 propositions dans le cadre de 480 assemblées d'actionnaires, dont 279 aux États-Unis,

130 au Canada et 71 à l'international. Dans 65 % des cas, le RRUM a voté pour la proposition, en soutien de la direction des entreprises. Le pourcentage le plus élevé de votes « contre » vise les programmes de rémunération de la direction et des administrateurs.

Les lignes directrices du RRUM contiennent des dispositions spécifiques quant à certains enjeux liés à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. En 2022, 54 sur un total de 80 propositions déposées par les actionnaires visaient la responsabilité sociale et environnementale. Le RRUM a voté le plus souvent « pour » ces propositions. C'est le cas, par exemple, pour les propositions touchant l'environnement déposées aux assemblées annuelles de cinq grandes banques canadiennes.

RÉSULTATS DES VOTES EXPRIMÉS

480

assemblées d'actionnaires

5 077

propositions votées

65% **Pour**

18% **Contre**

17% **Abstention**

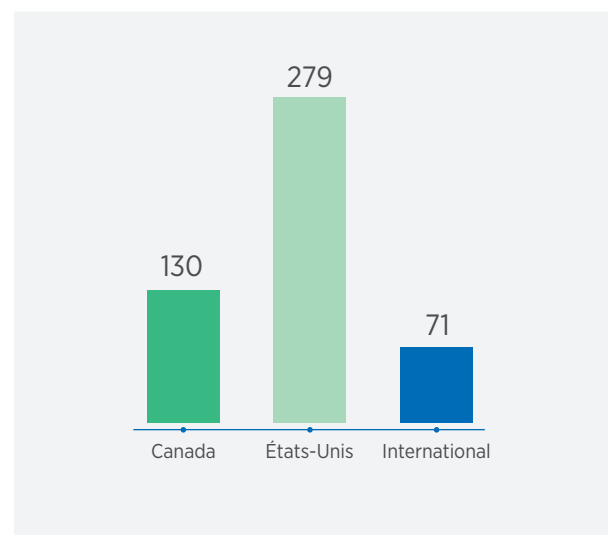
80

propositions d'actionnaires

75% **Pour**

25% **Contre**

NOMBRE D'ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES



Dialogue avec les entreprises sur des enjeux climatiques

Le RRUM participe depuis 2021 à une initiative d'engagement actionnarial sur les enjeux climatiques qui regroupe une quinzaine de fonds de dotation et des régimes de retraite universitaires canadiens : le Réseau universitaire pour l'engagement actionnarial (UNIE). Le programme est géré par Shareholder Association for Research and Education (SHARE).

Au nom des membres de l'initiative UNIE, SHARE dialogue avec des entreprises de plusieurs secteurs économiques pour :

- Réduire les émissions conformément à l'Accord de Paris;
- Réorienter les prêts et les dépenses en capital pour réduire les émissions financées (finance durable);
- Mettre en œuvre des politiques et des pratiques responsables en matière de lobbyisme climatique;
- Intégrer le risque climatique dans la stratégie commerciale et la surveillance par le conseil d'administration;
- Travailler pour une transition juste qui tient compte des travailleurs et des communautés.

FAITS SAILLANTS 2022

30 entreprises	34 dialogues	Progrès
Énergie 9	Réduction des émissions 23	Progrès important 2
Finance 6	Finance durable 6	Dialogue positif 13
Matériaux 5	Dépenses politiques et surveillance 5	En cours 17
Consommation de base 4		Négatif 2
Autres 6		

En 2022, SHARE a sensibilisé aux enjeux climatiques 30 entreprises dans lesquelles le RRUM investit. Grâce à ces dialogues, deux d'entre elles ont pris des engagements concrets pour améliorer leurs pratiques.

SHARE a aussi déposé une proposition d'actionnaire au nom du RRUM auprès de Métro Inc. La proposition demandait notamment à l'entreprise d'adopter des objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur des données scientifiques, et qui sont alignés sur l'objectif de 1,5 °C de

l'Accord de Paris, au moins 180 jours avant la prochaine assemblée des actionnaires. La proposition a été publiée dans la circulaire de procuration de l'entreprise en décembre et votée à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Métro Inc. du 24 janvier 2023. Bien que la proposition ait été rejetée (28,5 %, votes en faveur), son introduction et le soutien de la part d'actionnaires ont incité la direction de Métro Inc. à donner un échéancier pour les études de faisabilité déjà annoncées en octobre 2022 pour la mise en place des cibles de réductions alignées sur l'objectif de 1,5 °C.

Situation financière

Au 31 mai 2022, date de la dernière évaluation actuarielle, la valeur du compte général était de 4,27 milliards de dollars (l'actif de 4,59 milliards de dollars a été réduit de 0,317 milliard de dollars en transfert à la réserve) et la valeur des engagements du RRUM, de 4,27 milliards de dollars. Le ratio de provisionnement à cette date était de 100,0%.

Au 31 mai 2022, le RRUM était en situation de surplus (1,56 million de \$). La cotisation d'exercice se situait à 18,83 % de la masse salariale. En plus de ces cotisations, les parties doivent verser une cotisation de stabilisation égale à 1,77 % de la masse salariale et une cotisation pour droits résiduels de 0,20%.

Une estimation de la situation financière au 31 décembre 2022 révèle un compte général inférieur au passif actuariel, et ce, de 92 millions de dollars sur la base des données au 31 mai 2022, des hypothèses ayant servi à l'évaluation actuarielle au 31 mai 2022 et à la provision pour écarts défavorables établie à cette date. Cette estimation est une simple projection de la situation financière du Régime; dans l'éventualité où une évaluation actuarielle formelle avait été effectuée et déposée auprès des autorités au 31 décembre 2022, celle-ci aurait alors reflété les données sur la participation, l'allocation des gains (s'il y a lieu) à la réserve et l'ensemble des hypothèses actuarielles les plus appropriées à cette date.

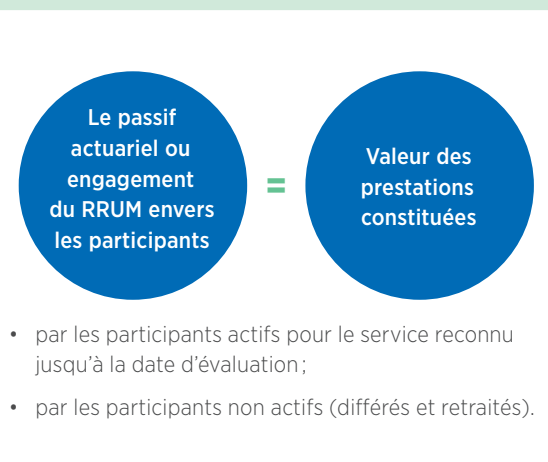
Règles de financement

Santé financière d'un régime de retraite

Comparaison entre :

$$\begin{array}{l} \text{Compte général} \\ + \\ \text{Réserve pour écarts défavorables} \\ \hline = \text{Valeur actuarielle de l'actif de la Caisse} \end{array}$$

et



Bilans possibles

Compte général < passif actuariel → Déficit:

- à être comblé par des cotisations d'équilibre sur une période maximale de 15 ans;
- 50% des cotisations d'équilibre financées par la réserve pour écarts défavorables (jusqu'à épuisement).

Compte général > passif actuariel → Surplus
→ Régime pleinement capitalisé.

Gain actuariel

Gain actuariel net réalisé (depuis la dernière évaluation actuarielle) → transféré à la réserve pour écarts défavorables.

Gain actuariel → expérience favorable du Régime par rapport aux attentes.

Par exemple, rendement sur l'actif supérieur à l'hypothèse.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars)

Projections au 31 décembre	2022	2021	2020
Valeur actuarielle de l'actif net	4 575	5 156	4 814
Moins « Réserve pour écarts défavorables »	317	427	427
Valeur du compte général	4 258	4 729	4 387
Valeur actuarielle des prestations constituées	4 350	(4 280)	(4 147)
Surplus (Déficit)	(92)	449	240
Projections au 31 décembre	2019	2018	2017
Valeur actuarielle de l'actif net	4 437	3 997	4 036
Moins « Réserve pour écarts défavorables »	427	328	331
Valeur du compte général	4 010	3 669	3 705
Valeur actuarielle des prestations constituées	(4 021)	(3 983)	(3 860)
Surplus (Déficit)	(11)	(314)	(155)

Les données au 31 décembre 2019 et 2017 sont basées sur les évaluations actuarielles produites à ces dates. Les données pour les autres années sont basées sur des estimations ou des projections de la situation financière.

Comité de retraite

Mandat

Fonctions, pouvoirs et devoirs du Comité

Le Comité a pour fonction d'administrer le Régime et la Caisse de retraite et il agit à cet égard à titre de fiduciaire. Le Comité doit agir avec prudence, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable; il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans les meilleurs intérêts des participants ou bénéficiaires. En tant qu'administrateur du Régime et de la Caisse de retraite, agissant à titre de fiduciaire, le Comité assume l'ensemble des obligations, pouvoirs et devoirs que lui confère la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Loi RCR) ou qui découle de ses fonctions. Cela comprend notamment :

- voir à l'application du Règlement du Régime;
- voir à l'administration et au paiement des prestations, remboursements et transferts prévus au présent Règlement;
- veiller à la tenue des livres et dossiers du Régime et à la préparation des états financiers du Régime et en assurer leur vérification par un comptable ou une firme de comptables habilités à effectuer une telle vérification;
- fournir aux participants, dans les délais prescrits, les divers documents d'information aux participants et relevés requis en vertu de la Loi RCR, contenant les renseignements exigés aux termes de celle-ci;
- convoquer par écrit chacun des participants et bénéficiaires ainsi que l'Université à une assemblée annuelle afin de rendre compte de son administration et d'aborder les sujets déterminés par la Loi RCR;
- présenter un rapport d'activités au Conseil de l'Université et aux participants au cours de l'assemblée annuelle du Régime;
- adopter une politique de placement de la Caisse de retraite et gérer la Caisse conformément à cette politique et à la Loi RCR;
- faire préparer par un actuaire de son choix une évaluation actuarielle de la situation financière du Régime lorsque requis par la Loi RCR ou par le Comité et conformément aux exigences prévues à celle-ci;
- adopter un règlement intérieur prévoyant les règles concernant l'exercice de ses pouvoirs et de sa régie interne;
- retenir, s'il le juge approprié, les services de professionnels pour l'assister dans l'administration du Régime et de la Caisse de retraite;
- présenter à l'Université ses recommandations quant aux modifications qu'il jugerait utile d'effectuer au Règlement du Régime.

Délégation des pouvoirs du Comité de retraite

Le Comité peut déléguer à l'Université en tout ou en partie les pouvoirs et responsabilités qui lui incombent en vertu de la Loi RCR, du Règlement du Régime ou du Règlement intérieur du Comité. Le Comité peut aussi déléguer au Comité de placement les pouvoirs et responsabilités relatifs à la préparation de la politique de placement, pour recommandation au Comité de retraite, et à la gestion de la Caisse.

Composition du Comité de retraite au 31 décembre 2022

ÉLECTIONS ET NOMINATIONS EN 2022

Renouvellements de mandat :

Claudia Gagné — nommée par le Conseil de l'Université

Yves Lépine — élu par l'ensemble des participants non actifs en provenance du groupe des professeurs et celui des chargés de cours

David Lewis — élu par l'ensemble des participants actifs en provenance du groupe des chargés de cours

Matthew Nowakowski — nommé par le Conseil de l'Université

Sébastien Roy — nommé par le Conseil de l'Université

Nouveaux mandats :

Nathalie Andrade — élue par l'ensemble des participants actifs

Guy Bélanger — nommé par le Conseil de l'Université

Kevin Delorme — élu par l'ensemble des participants actifs du groupe des employés de soutien

Martin Lambert — élu par l'ensemble des participants non actifs des groupes autres que ceux des professeurs et des chargés de cours

Normand Laquerre — élu par l'ensemble des participants non actifs

Caroline Larue — élue par l'ensemble des participants actifs du groupe des professeurs

MEMBRES

Personnes nommées par le Conseil de l'Université :

Jacques Bélaïr

Guy Bélanger

Claudia Gagné (vice-présidente)

Luc Granger

Jean-Pierre Le Clerc (président)

Matthew Nowakowski (secrétaire)

André Racette

Sébastien Roy

Pierre Simonet

Personnes élues par l'ensemble des professeurs qui sont des participants actifs au Régime :

Adrian Burke

Caroline Larue

François Schiettekatte

Personnes élues par l'ensemble des employés qui sont membres du personnel de soutien et participants actifs au Régime :

Kevin Delorme

Nicolas Ghanty

Personne élue par l'ensemble des employés qui sont membres du personnel d'encadrement administratif et professionnel et participants actifs au Régime :

Alain Sauvageau

Personne élue par l'ensemble du personnel enseignant à temps partiel et participants actifs au Régime :

David Lewis

Personne élue par l'ensemble des participants non actifs et bénéficiaires en provenance du groupe des professeurs et de celui des chargés de cours :

Yves Lépine

Personne élue par l'ensemble des participants non actifs et bénéficiaires en provenance des groupes autres que les professeurs et le personnel enseignant à temps partiel :

Martin Lambert

Personne nommée par le Comité de retraite avec l'accord du Conseil de l'Université, qui n'est ni un participant au Régime, ni un membre du Conseil, ni une personne à qui la Caisse de retraite peut consentir un prêt en vertu de la Loi :

Robert Cardinal

Personne non votante élue par tous les participants actifs :

Nathalie Andrade

Personne non votante élue par tous les participants non actifs :

Normand Laquerre

Personnes-ressources :

Benoît Sestier — actuaire, TELUS Santé

Brigitte Lafrance — directrice gestion des régimes de retraite

Andrée Mayrand — directrice gestion des placements

De nouveaux mandats ou renouvellements de mandat se sont confirmés en 2023. Pour plus de renseignements sur la composition au 1^{er} septembre 2023, vous pouvez vous référer au [site Web du RRUM à la section « Nouvelles et communiqués »](#).

Comité de placement

Mandat

Les responsabilités et pouvoirs suivants sont exercés par le Comité de placement, dans la mesure où ceux-ci lui ont été délégués par le Comité de retraite :

- voir à la préparation d'une politique de placement de la Caisse de retraite et de ses révisions périodiques, pour recommandation au Comité de retraite;
- gérer la Caisse de retraite et ses placements conformément à la politique de placement, au Règlement du Régime et aux dispositions pertinentes des lois et règlements auxquels est soumis le Régime. Cela comprend tous les pouvoirs nécessaires à cette fin, dont notamment :
 - confier, en totalité ou en partie, la gestion des placements de la Caisse de retraite à l'Université ou à un ou plusieurs gestionnaires de portefeuille. Il est toutefois précisé que le Comité de placement n'est pas autorisé à effectuer l'achat de rentes assurées, effectuer des opérations visant le transfert d'une partie ou de la totalité du risque de longévité ni à souscrire à des contrats de nature similaire auprès d'une compagnie d'assurance ou une institution de même nature;
 - embaucher les gardiens de valeurs;
 - retenir, si nécessaire, les services de consultants.

Le Comité de placement doit faire rapport au Comité de retraite au moins deux fois l'an.

Composition du Comité de placement au 31 décembre 2022

NOMINATIONS EN 2022

Renouvellements de mandat :

Éric Filteau — nommé par le Conseil

Daniel Leclair (président) — nommé par le Conseil

Martin Lambert — nommé par le Comité de retraite

Nouveau mandat en 2022 :

Bruno Vanasse — expert externe en placement

MEMBRES

Personnes suggérées par le Conseil de l'Université :

Éric Filteau

Daniel Leclair (président)

Expert externe en placement suggéré par les membres du Comité de retraite désignés par les participants et bénéficiaires :

Normand Grégoire

Membre du Comité de retraite ayant droit de vote :

Martin Lambert

Expert externe en placement suggéré par les membres du Comité de retraite désignés par le Conseil de l'Université :

Bruno Vanasse

Personnes-ressources :

Andrée Mayrand — directrice gestion des placements et secrétaire du Comité

Alain Valois — conseiller principal, placements

Observateur :

Jean-Pierre Le Clerc — président du Comité de retraite

Comité de vérification

Mandat

Au nom du Comité de retraite, le Comité de vérification a le mandat :

- de s'assurer de la validité de l'information qui fait l'objet de tout rapport financier du vérificateur externe ;
- d'examiner et d'évaluer le contrôle et la vérification interne et tous les éléments en découlant ;
- d'examiner toute question pertinente reliée à la gestion de la Caisse de retraite.

Dans l'exercice de ce mandat, le Comité de vérification a le pouvoir d'enquêter sur toute activité du Régime de retraite. À cette fin, tout employé du Régime de retraite ou tout délégataire doit collaborer avec le Comité de vérification.

Le Comité de vérification peut également retenir les services d'experts et inviter à participer à ses travaux toute personne susceptible de l'aider à s'acquitter de son mandat.

Composition du Comité de vérification au 31 décembre 2022

NOMINATIONS EN 2022

Renouvellement de mandat :

Robert Cardinal — membre nommé par le Comité de retraite

Membres nommés par le Comité de retraite :

Robert Cardinal

Matthew Nowakowski

Sébastien Roy

Alain Sauvageau (président)

PRÉSENCE DES MEMBRES AUX RÉUNIONS DES COMITÉS EN 2022

Membres	Participation	Retraite	Placement	Vérification
Nathalie Andrade ¹	Retraite	5/5		
Jacques Bélair ²	Retraite	7/13		
Guy Bélanger ³	Retraite	1 / 1		
Adrian Burke	Retraite	12/13		
Robert Cardinal	Retraite, Vérification	13/13		2/2
Kevin Delorme ¹	Retraite	4/5		
François Donati ⁴	Retraite	8/8		
Éric Filteau	Placement		6/6	
Claudia Gagné ²	Retraite	6/13		
Nicolas Ghanty	Retraite	9/13		
Luc Granger	Retraite	9/13		
Normand Grégoire	Placement		6/6	
Martin Lambert	Retraite, Placement	13/13	6/6	
Caroline Larue ¹	Retraite	3/5		
Margaret Lapointe ⁴	Retraite	8/8		
Normand Laquerre	Retraite	13/13		
Daniel Leclair	Placement		6/6	
Jean-Pierre Le Clerc	Retraite	13/13	6/6	
Yves Lépine	Retraite	12/13		
David Lewis	Retraite	13/13		
Jean Michel ⁵	Placement		1/2	
Matthew Nowakowski	Retraite, Vérification	13/13		2/2
André Racette	Retraite	11/13		
Sébastien Roy	Retraite, Vérification	12/13		2/2
Alain Sauvageau	Retraite, Vérification	13/13		2/2
François Schiettekatte	Retraite	12/13		
Pierre Simonet	Retraite	12/13		
Bruno Vanasse ⁶	Placement		1/1	

¹ Début de mandat au Comité de retraite — septembre 2022.

² Professeur en congé pour étude et recherche.

³ Début de mandat au Comité de retraite — décembre 2022.

⁴ Fin de mandat au Comité de retraite — août 2022.

⁵ Fin de mandat au Comité de placement — mai 2022.

⁶ Début de mandat au Comité de placement — décembre 2022.

Administration du Régime

Dans le but de réaliser le mandat qui lui est confié par les participants du Régime, le Comité de retraite a retenu les services des collaborateurs suivants :

Actuaires

Solutions TELUS Santé (anciennement Solutions Mieux-être LifeWorks et Morneau Shepell)

Administration courante

Direction gestion des régimes de retraite
Brigitte Lafrance, directrice
Case postale 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Téléphone: 514 343-6111, poste 1018
Courriel: rhum@umontreal.ca
Site Web: rrum.umontreal.ca

Gardien de valeurs

Fiducie Desjardins Inc.

Gestion des placements et gestionnaire interne de portefeuille

Direction gestion des placements
Andrée Mayrand, directrice
Case postale 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Gestionnaires externes de portefeuille

Actions

Arga Investment Management, LP, Stamford , CT
Gestion de Placements TD, Toronto, ON
Hardman Johnston Global Advisors, Stamford, CT
Jarislowsky Fraser, Montréal, QC
Letko, Brosseau & Associés, Montréal, QC
PanAgora Asset Management, Boston, MA
Pembroke Management, Montréal, QC

Obligations canadiennes et internationales

Addenda Capital, Montréal, QC
Corporation Fiera Capital, Montréal, QC
Gestion de Placements TD, Toronto, ON
Ninety One, Londres, Royaume-Uni

Fonds hedge

BlackRock, New York, NY
Blackstone Group, New York, NY

Placements privés et infrastructure

Ardian, Paris, France
Brookfield, Toronto, ON
Global Infrastructure Partners, New York, NY
IFM Investors, Melbourne, Australie
Novacap, Montréal, QC
Warburg Pincus, New York, NY

Immobilier

BentallGreenOak, Toronto, ON
Blackstone Group, New York, NY
Brookfield, Toronto, ON
CBRE Global Investors, Los Angeles, CA
SSgA, Boston, MA

Marché monétaire et produits dérivés

Gestion de Placements TD, Toronto, ON

Service d'évaluation comparative

RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Service d'exercice des droits de vote

Groupe Investissement Responsable

Auditeurs externes

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Liste des principaux titres au 31 décembre 2022

ACTIONS CANADIENNES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principaux titres publics			
BANQUE SCOTIA	16,8	3,4	0,4
MANULIFE FINANCIAL CORP	14,3	2,9	0,3
MAGNA INTERNATIONAL INC	12,2	2,5	0,3
CANADIAN NATIONAL RAILWAY CO	11,6	2,4	0,3
BANQUE TORONTO DOMINION	9,6	2,0	0,2
TECK RESOURCES LTD CL B SUB VTG	9,6	2,0	0,2
GEORGES WESTON LTD	9,2	1,9	0,2
BANQUE ROYALE	8,9	1,8	0,2
BANQUE DE MONTRÉAL	8,8	1,8	0,2
ROGERS COMMUNICATIONS CL B	8,6	1,7	0,2
Parts de fonds communs de placement			
FONDS D'ACTION SPÉCIALES JARISLOWSKY FRASER	10,3	2,1	0,2

ACTIONS AMÉRICAINES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principaux titres publics			
RENAISSANCERE HOLDINGS LTD	5,7	2,5	0,1
EMCOR GROUP INC	2,0	0,9	0,0
FABRINET	1,6	0,7	0,0
HAEMONETICS CORP	1,5	0,7	0,0
COMMERCIAL METALS COMPANY	1,4	0,6	0,0
CROCS INC	1,4	0,6	0,0
INSPERITY INC	1,3	0,6	0,0
FLUOR CORP NEW	1,3	0,5	0,0
TUCOWS INC CLASS A	1,2	0,5	0,0
PERFORMANCE FOOD GROUP CO	1,2	0,5	0,0
Parts de fonds communs de placement			
FONDS EN GESTION COMMUNE AMÉRICAIN ÉMERAUDE TD	136,0	59,3	3,0

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principaux titres publics			
PROSUS NV	24,8	4,2	0,5
AIRBUS SE	22,2	3,8	0,5
VANGUARD EMERGING MARKETS STOCK INDEX FUND ETF	18,5	3,2	0,4
MELCO RESORTS + ENTERT ADR	18,5	3,1	0,4
AIA GROUP LTD	16,1	2,7	0,4
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	15,5	2,6	0,3
SAFRAN SA	14,9	2,5	0,3
GENMAB A/S	14,8	2,5	0,3
ASTRAZENECA PLC	14,8	2,5	0,3
DEUTSCHE TELEKOM AG REG	13,5	2,3	0,3
Parts de fonds communs de placement			
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES ÉMERAUDE TD	57,2	9,7	1,2

FONDS DE FONDS HEDGE

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
BLACKSTONE PARTNERS OFFSHORE FUND LTD CLASS Q1	188,7	69,8	4,1
BLACKROCK APPRECIATION STRATEGY FUND, LTD STANDARD CLASS SH.2022 SER 1	81,4	30,2	1,8

IMMOBILIER

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
BGO DIVERSIFIED US PROPERTY FUND LP CLASS B	132,3	28,5	2,9
CBRE GLOBAL ALPHA FUND CAT III TP1 DISTRIBUTION UNITS	104,0	22,4	2,3
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS F.I LP	68,2	14,7	1,5
BROOKFIELD STRATEGIC REAL ESTATE PARTNERS III	50,1	10,8	1,1
BROOKFIELD STRATEGIC REAL ESTATE PARTNERS II	44,3	9,5	1,0
BGO PRIME CANADIAN PROPERTY FUND	25,7	5,5	0,6
SSGA GLOBAL REAL ESTATE NON-LENDING COMMON TRUST FUND	24,4	5,3	0,5
BROOKFIELD STRATEGIC REAL ESTATE PARTNERS IV	15,4	3,3	0,3

INFRASTRUCTURES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
4475381 CANADA INC (détenue à 100 % par le RRUM)	181,9	51,7	4,0
IFM GLOBAL INFRASTRUCTURE (CANADA) LP CLASS A	68,8	19,5	1,5
ARDIAN SECONDARY FUND VII INFRASTRUCTURE LP	44,1	12,5	1,0
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FUND III-A (CR) LP	37,8	10,7	0,8
ARDIAN SECONDARY FUND VI INFRASTRUCTURE LP	14,5	4,1	0,3
AXA INFRASTRUCTURE III S.C.A., SICAR – CLASS A 1 SHARES	5,1	1,5	0,1

PLACEMENTS PRIVÉS

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
WARBURG PINCUS GLOBAL GROWTH LP	63,1	22,5	1,4
WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY XII LP	49,9	17,8	1,1
ARDIAN SECONDARY FUND VIII LP	45,1	16,1	1,0
NOVACAP TMT V LP	33,5	12,0	0,7
WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY XI LP	25,6	9,2	0,6
NOVACAP TMT IV LP	14,8	5,3	0,3
NOVACAP SERVICES FINANCIERS I-A LP	13,7	4,9	0,3
WARBURG PINCUS GLOBAL GROWTH 14 LP	13,2	4,7	0,3
NOVACAP TMT VI LP	8,0	2,9	0,2
ARDIAN SECONDARY FUND VI LP	7,6	2,7	0,2
NOVACAP INDUSTRIES III LP	4,0	1,4	0,1
NOVACAP II LP	0,9	0,3	0,0
NOVACAP TECHNOLOGIES III LP	0,2	0,1	0,0
AXA SECONDARY FUND V LP	0,2	0,1	0,0

OBLIGATIONS NOMINALES (EX-PAYS ÉMERGENTS)

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principales émissions			
GOUVERNEMENT CANADA S-M680 1,75 % 01/12/2053	52,6	4,6	1,2
PROVINCE ONTARIO DÉBENTURE 4,65 % 02/06/2041	35,2	3,1	0,8
PROVINCE ONTARIO 3,45 % 02/06/2045	34,9	3,0	0,8
PROVINCE ONTARIO SERIES DMTN242 2,65 % 02/12/2050	32,3	2,8	0,7
GOUVERNEMENT CANADA 1,50 % 01/12/2031	29,2	2,5	0,6
PROVINCE QUÉBEC 5,75 % 01/12/2036	26,3	2,3	0,6
PROVINCE QUÉBEC SERIES B117 3,50 % 01/12/2048	24,9	2,2	0,5
GOUVERNEMENT CANADA 1,50 % 01/06/2031	24,6	2,1	0,5
PROVINCE QUÉBEC 5,00 % 01/12/2041	23,7	2,1	0,5
PROVINCE QUÉBEC SERIES B112 3,50 % 01/12/2045	19,9	1,7	0,4

OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
NINETY ONE GSF MARCHÉS ÉMERGENTS DEVICES LOCALES	239,6	100,0	5,2

OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principales émissions			
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL 4,00 % 01/12/2031	32,9	14,7	0,7
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL 3,00 % 01/12/2036	31,4	14,1	0,7
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL SER ZH04 1,50 % 01/12/2044	29,5	13,2	0,6
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL SER YK42 2,00 % 01/12/2041	27,6	12,4	0,6
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL 4,25 % 01/12/2026	27,3	12,2	0,6
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL 1,25 % 01/12/2047	26,7	11,9	0,6
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL 0,50 % 01/12/2050	22,2	9,9	0,5
PROVINCE ONTARIO REND. RÉEL 2,00 % 01/12/2036	9,7	4,4	0,2
GOUVERNEMENT CANADA REND. RÉEL 0,25 % 01/12/2054	4,9	2,2	0,1
PROVINCE QUÉBEC REND. RÉEL 4,25 % 01/12/2031	4,3	1,9	0,1

MARCHÉ MONÉTAIRE

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principales émissions			
GOUVERNEMENT CANADA BONS DU TRÉSOR 16/03/2023	95,5	40,9	2,1
GOUVERNEMENT CANADA BONS DU TRÉSOR 05/01/2023	28,9	12,4	0,6
BANQUE DE MONTRÉAL CDT 03/01/2023	10,7	4,6	0,2
GOUVERNEMENT CANADA BONS DU TRÉSOR 16/02/2023	3,5	1,5	0,1
GOUVERNEMENT CANADA BONS DU TRÉSOR 19/01/2023	1,5	0,7	0,0
PROVINCE MANITOBA BONS DU TRÉSOR 29/03/2023	1,4	0,6	0,0
PROVINCE MANITOBA BONS DU TRÉSOR 25/01/2023	1,3	0,6	0,0
PROVINCE ALBERTA PN 24/03/2023	1,3	0,5	0,0
PROVINCE NOUVELLE-ÉCOSSE PN 31/01/2023	1,0	0,4	0,0
PROVINCE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR BONS DU TRÉSOR 23/02/2023	0,3	0,1	0,0
Parts de fonds communs de placement			
FONDS D'INVESTISSEMENT À COURT TERME CANADIEN ÉMERAUDE TD	72,7	31,1	1,6
FONDS DE GESTION DE TRÉSorerie CANADIENNE ÉMERAUDE TD	12,2	5,2	0,3
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE JARISLOWSKY FRASER	2,2	0,9	0,0

Régime
de retraite **RRUM**

Université 
de Montréal